



Ecole Spéciale d'Architecture

Rapport de stage de 4^{ème} année

Durée du stage : 2 mois

Le stage peut être effectué pendant les intersemestres ou à temps partiel au cours de l'année en fonction de l'emploi du temps de l'étudiant. Il peut éventuellement être effectué en deux temps, dans deux agences différentes (l'étudiant rendra dans ce cas un rapport global).

Suivi pédagogique

En 4^{ème} année, il est demandé aux étudiants de mettre en valeur **de manière synthétique** les connaissances que le stage leur a permis d'acquérir et de rédiger leur rapport de stage **selon le modèle détaillé ci-dessous**.

Tous les rapports seront au FORMAT A4 comprendront entre 15 et 20 pages dont au moins 10 pages de texte.

Les étudiants devront aller au-delà de la simple description des tâches effectuées ; le « journal de bord » demandé en premier cycle ne doit pas apparaître dans le rapport, il n'est qu'un outil qui sert à la rédaction (il peut éventuellement être reproduit en annexe).

Le rapport de stage n'est pas le résultat « brut » d'un travail effectué, il doit refléter une compréhension et une découverte du monde professionnel. La réflexion doit s'opérer autant sur le cadre et les conditions de travail que sur la pertinence de la réponse architecturale produite.

Deux enseignants sont chargés du suivi pédagogique des stages et de la correction des rapports de l'ensemble des étudiants de 4^{ème} année .

Pour l'année 2011/2012 ces enseignants seront Messieurs François Bouvard et Jean-Claude Moreau.

Dates de rendu des rapports :

30 septembre 2010 ou 31 mars 2011, en fonction de la date de début de stage.

Plan à suivre

✓ Page de couverture

Nom de l'école
Nom et prénom de l'étudiant
Semestre d'étude
Nom de l'enseignant chargé du suivi pédagogique
Coordonnées de l'agence d'architecture
Nom du maître de stage
Dates de la période de stage

✓ Structure du rapport

1. Présentation de l'agence : le contexte et les raisons de ce choix

Historique
Structure juridique
Moyens (humains, matériels)
Domaines d'intervention
Partenaires
Positionnement du stagiaire dans la structure

2. Missions du stagiaire au sein de l'agence

L'étudiant doit présenter de façon claire et concise les missions qui lui ont été confiées et raconter à quel moment intervenaient les membres de l'agence pour suivre l'évolution du travail. Il est indispensable de préciser les conditions d'autonomie et de responsabilité du stagiaire au sein de l'agence. Des documents graphiques viendront illustrer le propos, mais l'étudiant devra choisir **uniquement les plus significatifs**.

3. Résultats et bilan personnel

L'étudiant doit dire si le stage a répondu à ses attentes, s'il a pu mener à bien les missions qui lui étaient demandées et comment. Il doit procéder à une réflexion personnelle et critique sur le métier d'architecte, préciser quels sont ses acquis et enfin faire un bilan par rapport à l'enseignement théorique reçu à l'ESA et par rapport aux perspectives professionnelles envisagées.

4. Annexes

Pourront figurer en annexe des documents que l'étudiant jugera importants de montrer, mais qui n'ont pas leur place dans le corps du texte.

Des exemples de rapports peuvent être consultés au Bureau des Stages.

Le rapport de stage de 5^{ème} année sera également rédigé selon le modèle énoncé ci-dessus (durée du stage : 4 mois, enseignant responsable : directeur de mémoire, validation obligatoire avant le préjury).